

La projection des forces.

Auteur : CHIFFOLEAU Col

Date : 2004

Le colonel Chiffolleau, chef du Bureau des Transports Maritime, Aérien et de Surface (BTMAS) a tout d'abord décrit l'organisation de son bureau, avant de détailler les moyens de projection des forces. Après avoir brièvement évoqué les différents acteurs, il a illustré son propos d'exemples récents de projection de forces avant de conclure au travers d'ébauches de solutions.

1. Organisation du BTMAS

Le BTMAS, bureau interarmées constitué de dix personnels et dépendant du CPCO de l'EMA, est chargé de la projection des forces, d'assurer le flux d'entretien et la relève des personnels détachés ou en opération, et de la projection des forces en exercice. Pendant du J4 de l'OTAN, le BTMAS traite également au niveau de J3 et J5 de la programmation et de la planification des missions.

2. Les moyens de projection des forces

Les moyens militaires, alliés et affrétés apparaissent complémentaires dans le domaine de la projection.

Peu nombreux, les moyens aériens militaires stratégiques ou tactiques n'offrent qu'une disponibilité de 25% pour la projection des forces, le reste étant essentiellement partagé entre l'indisponibilité technique, la maintenance, les vols d'instruction, le maintien en condition opérationnel.

Outre l'accord d'échange d'heures de vol de transport et de ravitaillement en vol (programme ATARES) géré depuis le centre de coordination du transport aérien militaire européen de Eindhoven (Pays-Bas), la planification européenne du transport aérien militaire se profile en 2004 au travers d'un futur centre de transport européen (EAC). Tout en gardant ses prérogatives nationales spécifiques, chaque pays membre pourra alors optimiser son plan de transport aérien. Le Sea Coordination Center, son pendant maritime, table quant à lui sur un échange de services facturés.

Les affrétés répondent, soit au code des marchés publics, soit à la loi 69-441, soit au principe de réquisition. Le premier cas de figure, prépondérant, obéit à une logique de moindre coût, qualité, transparence et concurrence. Les personnels responsables des marchés (PRM), commissionnaires et autres intervenants rendent cette procédure longue (5 mois) et, par conséquent, envisageable uniquement pour de la projection des forces en exercice.

Pour la projection par voie aérienne, une procédure courte, dite de " marché cadre " est opérationnelle depuis janvier 03. Elle consiste en une présélection de sociétés, suivie d'un marché établi sur trois ans avec cinq d'entre elles. Théoriquement, ce " raccourci " permet de ramener les délais (entre l'expression des besoins et le début de projection) à trois jours.

Pour la projection maritime, il n'existe pas encore de procédure similaire. D'autre part, les pavillons douteux de certains navires, le faible nombre de bâtiments aptes à transporter les matériels militaires roulants et les offres limitées en période de crise rendent l'option maritime moins flexible.

Enfin, un marché de type " multimodal " est à considérer. Celui-ci répond à une obligation de résultats adressée à un commissionnaire (en termes d'objectifs, rapport tonnage/délai) qui aura libre choix du vecteur de projection.

3. Les acteurs

Parmi les nombreux acteurs militaires ou civils, de métropole ou d'outre-mer, le SINTROPS (système interarmées des transports opérationnels) a un rôle primordial. Grâce à ces centres opérationnels air, mer et de surface (COTIA, COTIM et COTIS), il élabore la chronologie de la projection de force en fonction du rapport besoins sur moyens. Le concept de zone de regroupement et d'attente (ZRA) ainsi que l'existence de détachements relais (DETIA, DETIM) contribuent à l'efficacité du dispositif.

4. Exemples de projections des forces

Pour l'opération " Artémis-Mamba " en République Démocratique du Congo, au printemps 2003, le coût total des moyens affrétés représente 16 millions d'euros.

La relève régulière de 3500 à 4000 personnels pour l'opération " Licorne " en Côte d'Ivoire, tous les 4 mois, représente 20 vols et 3 TCD, pour un coût de 2 millions d'euros.

Globalement, la projection des forces aura coûté 53 millions d'euros en 2002 et 70 à 80 millions d'euros estimés pour 2003.

5. L'avenir des moyens de projection des forces

Le transport aérien militaire mise beaucoup sur les capacités stratégiques et tactiques du futur airbus A400M , et sur celles du futur Airbus A340 pour le transport à long rayon d'action.

Le futur centre de transport européen (EAC) laisse également augurer une planification et une programmation optimisées.

6. Conclusion

La gestion de la projection des forces englobe de nombreux intervenants civils et militaires et obéit à une logique de besoins, moyens, délais et coûts complexes. Les nécessités opérationnelles obligent à innover dans les procédures et à concentrer les moyens au niveau européen notamment.